

**Discours de S.E. l'Ambassadeur Salamata Sawadogo, Présidente  
de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples,  
*à l'occasion de la cérémonie d'ouverture*  
*de la 41<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Commission africaine*  
*des droits de l'homme et des peuples***

**Accra, Ghana  
16 – 30 mai 200**

- **Monsieur le Ministre de la Justice de la République du Ghana,**
- **Honorables membres du Gouvernement de la République du Ghana,**
- **Chers collègues, membres de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples,**
- **Excellence, Mme Julia D. Joiner, Commissaire aux Affaires politiques de la Commission de l'Union africaine,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire accrédités en République du GHANA,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats membres de l'Union africaine,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et interafricaines,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions nationales des droits de l'homme,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations non gouvernementales,**
- **Distingués invités en vos rang et qualités respectifs**
- **Mesdames, Messieurs,**

Au nom des membres et du personnel de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et en mon nom personnel, permettez-moi de

vous souhaiter la bienvenue, à vous tous, à la 41<sup>ème</sup> session ordinaire de la CADHP, qui se tient ici, à Accra, en République du Ghana. Permettez-moi aussi de vous remercier d'avoir accepté de vous déplacer en aussi grand nombre et de vous joindre à nous pour réfléchir et débattre sur des questions brûlantes relatives aux droits humains qui se posent sur notre continent. Je voudrais saluer nos invités qui arrivent de l'extérieur du continent et dont l'intérêt et le soutien, qui n'ont jamais fait défaut au continent africain, en général, et à la Commission africaine, en particulier, continuent de nous stimuler.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Cette tribune m'offre l'occasion de féliciter officiellement Son Excellence Monsieur le Président de la République du Ghana, le Dr John Kufuor, le peuple et le gouvernement de la République du Ghana, pour la belle célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de leur pays commencée depuis le 6 mars dernier. Cet anniversaire est important pour le Ghana, mais davantage pour l'Afrique et le reste de l'humanité. C'est votre accession à la souveraineté internationale, en 1957, qui a brisé la dynamique de la colonisation en Afrique, galvanisé et inspiré tous les Africains, l'Afrique et même au-delà, et permis de prendre conscience que la liberté pouvait et devait être acquise. Le pas que vous avez posé a nourri le courage des combattants de la liberté africains, les amenant à redoubler d'efforts, car conscients que la lutte pour les nobles idéaux paie.

**Excellence,**

**Mesdames, Messieurs,**

Plus que tout autre événement, l'indépendance du Ghana a donné une nouvelle impulsion à notre quête de solidarité, d'unité et d'intégration africaines. Elle a même, en réalité, permis à l'esprit du Panafricanisme de retrouver une seconde jeunesse.

**Excellences,**

## **Mesdames, Messieurs**

Permettez-moi également de profiter de cette tribune pour remercier encore une fois le président Kufuor, mais cette fois-ci pour avoir été élu par ses pairs Président de l'Union africaine. Le président Kufuor a pris les rênes de l'organisme continental à un moment où l'on attend beaucoup de l'Afrique et des dirigeants africains. Le continent africain est à la croisée des chemins, les citoyens aspirant à plus de liberté, de bonne gouvernance et de leadership soumis à l'obligation de rendre compte et, surtout, à une Afrique unie et forte, capable de s'exprimer d'une même voix, au niveau international, sur les problèmes du continent.

C'est cette Afrique que le président Kufuor a été chargé de gérer pour une année et les citoyens africains et même les citoyens du monde resteront attentifs, souhaitant voir renaître le rêve africain, l'avènement de cette Afrique dont le premier président de ce pays, le Dr Kwame Nkrumah, avait rêvé : une Afrique forte, capable de gérer ses propres affaires et de traiter d'égal à égal avec le monde industrialisé ; et je le cite :une Afrique « ***fondée sur l'espoir, la confiance, l'amitié et orientée vers le bien de toute l'humanité*** » fin de citation.

## **Excellences,**

## **Mesdames, Messieurs**

L'Union africaine a décidé de consacrer son 9<sup>ème</sup> Sommet, prévu ici, au Ghana, à l'examen de la question de la création d'un **Gouvernement de l'Union**

La CADHP suivra avec un grand intérêt le débat sur l'intégration africaine et la création d'un **Gouvernement de l'Union**.

En attendant le prochain sommet je souhaite attirer l'attention de nos leaders sur le fait que le respect des droits humains et de la dignité humaine est au centre de l'intégration socio-économique et politique. Il a été établi que le respect des droits humains représente un socle sur lequel reposent les structures politiques des libertés humaines. La réalisation de la liberté humaine génère la volonté et la

capacité du progrès économique et social. L'instauration du progrès économique et social jette les bases de la paix, de l'unité et de la solidarité. Ainsi, les droits humains, les libertés humaines, la paix et l'unité sont interdépendants, solidaires, indivisibles et se renforcent mutuellement et, de ce fait, ils constituent des ingrédients indispensables dans les efforts d'intégration de l'Afrique.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs**

Avec l'instauration de l'indépendance politique ou de l'autonomie acquise par les Etats membres de l'UA, les peuples africains sont en droit d'attendre la fin de la brutalité, de la torture, des mauvais traitements et de l'humiliation des populations africaines et à une élévation du statut des africains aux yeux de la communauté internationale et surtout de voir respecter les principes de « *liberté, d'égalité, de justice et de dignité, [en tant que] objectifs essentiels à la réalisation des aspirations légitimes des peuples africains* » tels que consacrés par le Préambule de la Charte de l'OUA de 1963, et qui restent d'actualité sous l'Union Africaine

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

La recherche de l'unité et de l'intégration sociale et économique par l'Afrique se poursuit. Une unité fondée sur le respect des droits humains, un leadership responsable, voilà ce dont l'Afrique a besoin.

Suite à l'avènement de gouvernements élus par des voies plus démocratiques sur le continent, de la plus grande détermination des dirigeants africains à faire respecter les normes des droits humains et à réaffirmer leur contrôle sur la politique économique, les conditions en Afrique sont devenues plus favorables à la construction de l'unité africaine.

L'UA devra être différente de l'OUA. La première met en exergue des principes plus progressistes susceptibles de renforcer l'unité africaine plus rapidement. L'Acte constitutif considère, notamment, comme conditions sine qua non pour réaliser l'unité, la promotion et le respect des droits humains fondamentaux et des principes de la gouvernance démocratique, la participation des peuples africains aux activités de l'Union, la promotion de l'égalité entre les genres, le respect des principes démocratiques, l'état de droit, la promotion de la justice pour garantir un développement économique équilibré, la condamnation et le rejet des changements de gouvernement par des voies non constitutionnelles.

Depuis le début des années 90, les pays africains ont reconnu que leurs pratiques précédentes de non-ingérence dans leurs affaires intérieures respectives n'avaient pas eu d'effets réellement positifs.

Notre souhait est que ce siècle soit un véritable Siècle africain. Un siècle qui, selon le Président Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, sera considéré par les historiens comme un siècle où « les Africains ont enfin émergé d'une longue période d'obscurité et de peur pour se retrouver dans une ère de lumière avec un rêve réalisé».

Pour notre part, nous, acteurs du domaine des droits humains, sommes convaincus que c'est seulement en intégrant les droits humains, le développement et la paix, et en instaurant des sociétés ouvertes que les gouvernements africains pourront montrer que l'Union africaine peut faire la différence et est plus qu'un simple changement du nom OUA. Sans une politique concertée de la part de l'UA elle-même et de ses membres visant à intégrer les droits humains dans les initiatives de développement, de paix et d'intégration régionale, il est peu probable que l'Union puisse renforcer les relations intra africaines et d'aller vers une véritable **Union de l'Afrique**.

Le rêve d'une Afrique unie peut devenir réalité si elle se construit sur des fondements solides de la culture et du respect des droits humains. Nous devons tout simplement démontrer la volonté pour ce faire et nous y engager fermement en luttant contre la pauvreté, l'impunité, l'ignorance, toutes les formes de violations des droits humains. La CADHP elle, est prête pour relever ce défi avec Vous tous

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Mes mandats de commissaire et de président de la CADHP, s'achèvent.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier en premier lieu les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine pour la confiance qu'ils ont placée en moi pour que je sois membre de cet prestigieux organe. Je voudrais également remercier mes collègues pour avoir réaffirmé cette confiance en m'élisant présidente de la Commission. J'espère avoir apporté ma contribution à la protection des droits de l'homme sur le continent ; d'abord en tant que membre de la Commission et surtout en tant que Présidente pendant quatre ans.

**Mesdames, Messieurs,**

La Commission est un organisme collégial composé de onze commissaires qui, en même temps qu'ils accomplissent leurs missions, s'enrichissent mutuellement. Pendant mon mandat en qualité de membre de la Commission, je me suis rendue compte que la Commission avait la capacité de devenir la force motrice dans la quête de l'Afrique pour l'unité, la paix et le développement, que toutes les potentialités de la Commission n'ont pas été exploitées au profit des peuples africains. J'ai beaucoup appris des hommes mais aussi des institutions régionales ; j'apprends qu'il se passe parfois un temps très long, trop long même, entre la prise des décisions et leur application. J'ai compris que lorsqu'il y a la volonté, il faut y ajouter une dose de persévérance et une bonne approche pour obtenir des résultats.

Ainsi, au cours des six dernières années, j'ai vu des femmes et des hommes se battre pour le respect des droits humains en Afrique et pour une meilleure connaissance de l'organe principal de leur mise en oeuvre ; oui, ensemble nous nous sommes efforcés de bâtir une Commission active, capable de relever les défis posés par le changement, mais en même temps d'exploiter les opportunités de changement occasionnées par la quête de liberté et de justice des populations africaines, le désir de changement des dirigeants africains et le dynamisme de la société civile et des ONG. Notre équipe, je veux dire l'ensemble des membres de la commission, s'est donnée le devoir de tirer profit de ces opportunités.

En effet, la Commission a renforcé son engagement auprès des Etats parties, puisqu'elle est le principal partenaire dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme. La Commission s'est efforcée de veiller à être considérée par les Etats comme un partenaire précieux dans leur processus de développement. C'est ainsi que, malgré les assauts et critiques souvent injustifiés de certains de ses partenaires, la CADHP s'est révélée jalouse de son indépendance, tout se montrant encore plus attentive, sauvegardant le dialogue et la communication avec ses différents partenaires. En effet, au cours des quatre dernières années la présentation du rapport d'activités de la CADHP s'est faite devant le Conseil Exécutif de l'UA suite à une décision de la Conférence au sommet de Maputo. Cette circonstance a permis à la CADHP de rentrer dans un dialogue franc avec les hauts représentants des Etats. Au cours de cet exercice, notre commission, a travers sa représentante que je suis, n'a pas été ménagée. Mais ce qu'il faut retenir aujourd'hui parmi tant de leçons, c'est :

- D'abord une meilleure prise de conscience de l'existence de cette Commission africaine et de l'importance de son travail, (par exemple dans ses décisions, la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements demande aux Etats membre de présenter leur rapport à la CADHP...)
- c'est ensuite la volonté récemment affirmée par les représentants des Etats d'œuvrer au renforcement de ses capacités.



Ceci suffit à faire oublier les propos durs tenus contre la CADHP pendant certaines sessions du Conseil exécutif.

**Excellences,**

**Mesdames, messieurs,**

Notre commission a également renforcé ses relations avec la société civile portant à 370 ONG et 19 institutions nationales des droits de l'homme ayant obtenu le statut d'observateur et de membre affilié respectivement. La Commission a également renforcé ses relations avec les organisations internationales et les organismes régionaux de défense des droits de l'homme. Tous ces efforts ont naturellement beaucoup augmenté la visibilité de la Commission et l'impact de son action.

Continuant le travail de nos devanciers, nous avons entrepris de consolider le dialogue avec les Etats parties. Ainsi, malgré l'insuffisance chronique de ressources, la Commission a continué d'effectuer des missions de promotion dans les Etats parties, beaucoup plus d'Etats parties soumettent leurs rapports périodiques, conformément à l'Article 62 de la Charte, davantage d'ONG, d'institutions nationales des droits de l'homme et autres organisations internationales participent aux sessions de la Commission, et encore plus de communications sont examinées par la Commission durant ses sessions. Un grand nombre d'africains et de non africains déposent des candidatures auprès de notre Secrétariat pour faire des stages ou des recherches. Nous notons donc avec satisfaction que nous avons pu amener la Commission plus proche des populations pour lesquelles elle a été créée pour servir. Nous sommes conscient que Beaucoup de personnes ne connaissent toujours pas la Commission, et que les actions d'information et de vulgarisation demeure un défi.

Nous nous félicitons d'avoir pu gagner progressivement la confiance de la plupart des Etats parties qui, jusqu'ici, s'étaient approchés de la Commission avec

méfiance. Nous n'arrêteront pas tant que nous n'aurons pas atteint tous nos partenaires principaux afin d'unir nos forces pour mettre les droits de l'homme à la place qui leur revient dans le paradigme de développement africain.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Pendant mon mandat de Président de la CADHP (quatre des six années passées à la CADHP), le Vice-président M. Yasser Sid Ahmed El Hassan et moi-même qui constituons le Bureau avons travaillé en équipe, dans la transparence et la loyauté. Pendant les quatre (4) ans, nous avons assumé nos fonctions du mieux que nous pouvions avec les limites que nous ont imposé les difficultés que vit la commission.

S'il y a un domaine où nous avons axé nos efforts, c'est bien celui du renforcement du Secrétariat de la Commission. Nous considérons le Secrétariat comme la centrale électrique de la Commission. Un secrétariat fort et efficace est nécessaire pour le succès de la Commission et réciproquement. Pendant trop longtemps, notre Secrétariat a été sérieusement handicapé par un manque crucial de personnel, dépendant presque entièrement de donateurs pour ses ressources humaines. Nous avons trouvé cette situation inacceptable et, à notre prise de fonction, nous avons décidé d'en faire notre priorité. Nous avons effectué plusieurs missions à Addis Abéba et avons constamment engagé les autorités de la Commission de l'Union africaine sur les problèmes des ressources humaines et financières. Nous saluons une certaine amélioration car le Secrétariat dispose actuellement d'un certain nombre de membres du personnel *permanents*. Bien évidemment l'effectif du personnel reste très en deçà du minimum requis pour un fonctionnement adéquate, mais nous estimons que c'est un début et les discussions se poursuivent avec les autorités de l'UA.

Justement au cours la première semaine de ce mois, la CADHP eu une réunion de réflexion avec le Comité des représentants permanents (COREP) pour mieux faire

connaître la commission, discuter de nos relations, en particulier concernant le financement de la Commission, y compris l'augmentation du nombre des membres du personnel. Nous avons saisi l'occasion de cette réunion pour présenter un nouvel organigramme qui, nous l'espérons, permettrait à la Commission de renforcer son efficacité.

Je salue et remercie nos collaborateurs du secrétariat, pour leur engagement à nos cotes. Tout en appréciant leur esprit d'initiatives pour des actions novatrices, je les exhorte à travailler en harmonie avec la commission africaine par l'amélioration de la communication entre le secrétariat, le bureau et les commissaires.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Les Membres de la Commission sont considérés comme ne travaillant pas à plein temps pour la Commission, Ils se rencontrent pendant les sessions de la Commission. *Il convient toutefois de souligner que les périodes entre deux sessions sont partagées entre leurs occupations professionnelles au niveau de leurs pays et des activités pour le compte de la Commission. En plus de cela, les commissaires mais particulièrement le Bureau est constamment en contact avec le Secrétariat, ce qui m'a permis d'échanger régulièrement des informations et des idées sur les activités de la Commission pendant l'intersession. En ma qualité de Présidente de la Commission, j'ai lancé au moins 15 appels urgents au cours des quatre dernières années, exhortant les Etats à la prise de mesures provisoires afin d'éviter que des dommages irréparables ne soient causés à des individus ou des mesures pour faire cesser des violations.*

Par ailleurs, mes collègues et moi, nous avons fait un grand lobbying en vue de la ratification et de l'entrée en vigueur du protocole portant création de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples ainsi que du protocole relatif aux droits de la femme en Afrique.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Si au cours des 4 dernières années nous avons notées des avancées en termes d'innovations, amélioration de nos méthodes de travail, en terme aussi mise en place de nouveaux mécanismes spéciaux nous devons relever que nous avons été limités dans notre élan collectif par des aléas extérieurs à notre institution. En effet, la Commission fait face à de nombreux défis. Le combat pour l'intégrité et l'indépendance de l'institution est une œuvre permanente. Le principal défi qu'il lui faut relever est celui de l'insuffisance des ressources qui met la Commission dans l'incapacité de décider des actions à entreprendre et du moment propice à cet effet. Par exemple, suites aux nombreuses interpellations et rapports reçus en mars dernier sur la situation des droits humains dans un Etat partie, tous les Commissaires, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte, ont convenu de la nécessité de tenir une session extraordinaire en vue d'entendre les différentes parties et de voir comment apporter notre assistance. Etant donné que la Commission ne pouvait pas financer la session extraordinaire par son budget ordinaire, elle s'est tournée vers l'UA pour solliciter un financement. Ce dernier a toutefois fait part de la non disponibilité des fonds.

ALORS QUE FAIRE ? L'engagement et la volonté des commissaires ne suffisent pas. Il n'était pas non plus question de rester les bras croisés. Tenant à contribuer à l'instauration d'un climat de paix des membres de la commission (la Présidente, la RS sur les libertés de la presse, la RS sur les défenseurs des DH) ont écrit aux autorités de l'Etat concerné. Ceci est un exemple parmi les nombreux obstacles que rencontre la Commission Africaine.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Les défis sont nombreux et de divers ordres. La pauvreté, les pratiques traditionnelles néfastes, la mauvaise gouvernance, l'impunité, les conflits armés, etc. empêchent la jouissance des droits humains.

Cependant, je demeure persuadée qu'ensemble, nous pourrons faire évoluer la situation. Il existe déjà des signes qui montrent que nos dirigeants commencent à apprécier le travail de la Commission et à reconnaître la nécessité de renforcer son pouvoir afin de lui permettre de jouer efficacement son rôle légitime dans le processus de changement actuellement en cours sur le continent. La décision prise par le Conseil exécutif de l'Union africaine lors de sa dixième Session ordinaire tenue à Addis-Abeba, demandant à la Commission de présenter et défendre son propre budget devant le COREP à compter de 2008 montre que l'Union africaine est décidée à soutenir la Commission et ceci est un tournant décisif dans la vie de la Commission. Nous espérons que de nombreuses initiatives du genre seront prises et concrétisées, non seulement par les organes de politiques mais encore par l'ensemble des partenaires concernés pour renforcer l'efficacité de la Commission.

**Excellences,**

**Mesdames, Messieurs,**

Avant de conclure, Je profite de l'occasion qui m'est ainsi offerte pour réitérer à *tous*, mes remerciements et exprimer ma gratitude aux plus hautes autorités, ghanéennes, au gouvernement et au peuple de la République du Ghana pour avoir accepté d'accueillir notre 41<sup>ème</sup> session. C'est le lieu de témoigner notre gratitude à SEM Nana AKUFO, ministre des Affaires Etrangères de la République du Ghana qui a apporté un soutien sans faille à la CADHP lors des différentes sessions du Conseil Exécutif.

A l'adresse de mes collègues, permettez-moi de dire ici ma haute appréciation d'avoir travaillé avec des personnalités de valeur et de cœur. Je voudrais remercier, Mr Yasser Sid Ahmed El Hassan, le Vice-président de la CADHP avec

qui j'ai travaillé sans relâche au sein du bureau. Mr le vice président, merci pour votre soutien, votre amitié, votre fraternité. Mes remerciements vont également aux autres membres de la Commission africaine. Chers collègues, votre soutien, votre amitié pendant la durée de mon mandat ont été pour moi des motifs d'encouragement. Nous avons partagé beaucoup de choses ensemble ; nous avons parfois eu des débats très passionnés tout en gardant notre professionnalisme et en faisant passer l'intérêt de l'Afrique au dessus de nos propres intérêts. ***Merci, merci, merci.***

Permettez-moi également d'exprimer ma gratitude au Secrétariat de la Commission pour tout le soutien qu'il nous a apporté en dépit des conditions très difficiles dans lesquelles le personnel travaille. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour apprécier les efforts consentis par Mme Adwoa Coleman, pendant la courte période au cours de laquelle elle a eu à assurer l'intérim du Secrétaire de la Commission, et avoir initié les démarches pour la tenue de cette session ici au Ghana. Je n'oublie pas notre équipe d'interprètes et de traducteurs qui nous a suivi à travers le continent et a persévéré avec nous dans l'effort, parfois dans des conditions très difficiles.

### **Excellences,**

### **Mesdames, Messieurs,**

Au fil des années, nous avons travaillé et partagé beaucoup de choses avec nos partenaires. Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier ceux qui ont appuyé ou qui continuent de soutenir la Commission africaine. A cet égard, je voudrais remercier les Etats parties à la Charte africaine, les organes de l'Union africaine, particulièrement la Commission de l'Union africaine, à travers son Département des Affaires politiques, les partenaires donateurs, les organisations internationales et les institutions et procédures spéciales des Nations Unies, les commissions nationales des droits de l'homme, les ONG, les associations et individus qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'évolution positive de la Commission Ensemble, à quelque position que nous soyons, soutenons la CADHP pour qu'à

son tour elle contribue à faire du respect des droits humains la valeur la mieux partagée en Afrique.

Je souhaite plein succès à nos travaux

Dieu vous bénisse.

Je vous remercie de votre aimable attention